



Traité Sota

Michna 6 - Chapitre 9

זקני אותה העיר רוחצין את ידיהם במים במקום עריפתה של
עגלה ואומרין, "ידינו, לא שפכו את הדם הזה, ועינינו, לא ראו"
(דברים כא, ז). וכי עלת על ליבנו שזקני בית דין שופכי דמים הם:
אלא שלא בא על ידינו, ופטרנוהו; ולא ראינוהו, והנחנוהו.
והכוהנים אומרין, "כפר לעמך ישראל אשר פדית, ה', ואל תיתן
דם נקי, בקרב עמך ישראל" (דברים כא, ח). ולא היו צריכין
לומר "וניכפר להם, הדם" (שם), אלא רוח הקודש מבשרתן
אימתו שתעשון ככה, הדם מתכפר לכם.

Les anciens de cette ville se lavent les mains dans l'eau à l'endroit de la décollation de la génisse et ils disent : « Nos mains n'ont pas versé ce sang et nos yeux n'ont pas vu. » Nous serait-il venu à l'esprit que les anciens du tribunal étaient [des personnes] répandent le sang ? Mais il n'est pas [arrivé que la victime soit] venue dans nos mains et [que] nous l'ayons renvoyée (sans nourriture), [que] nous l'ayons vue et [que] nous l'ayons laissée (sans accompagnement).

Et les Cohanim disent : « Pardonne à Ton peuple d'Israël que Tu as racheté, Eternel, et ne mets pas de sang innocent au sein de Ton peuple d'Israël ». Ils n'avaient pas besoin de dire « et le sang leur sera pardonné », mais l'Esprit saint leur annonce : Quand vous agirez ainsi, le sang leur sera pardonné.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions